

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 juillet 2018**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2018/07/14**

|                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| Date de la convocation | 16 / 07 / 2018           |
|                        | <b><u>Votes : 24</u></b> |
| Présents : 20          | Pour : 20                |
| Absents : 3            | Contre : 0               |
| Représentés : 4        | Abstentions : 4          |

L'an deux mille dix huit et le vingt six juillet,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BIROUSTE Pascal, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient absents : MM. BALLESTER Christian, BORGNAT Géraldine, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Monsieur BONSIGNORI Vincent à Madame GUERIN Audrey  
- Monsieur GASC Georges à Monsieur VALERO Claude  
- Madame HEREDIA Fabienne à Monsieur DUPONT Laurent  
- Monsieur JAM Thierry à Madame L'HOTE Valérie

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180726-2018-07-14-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2018  
Date de réception préfecture : 31/07/2018

**Objet** : Alhambra Festi 2018 – Convention d’objectifs « Compagnonnage des festivals d’été 2018 »

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune organise l’Alhambra Festi dans les jardins de la mairie les 24 et 25 Août 2018.

A ce titre, il indique que la commune a déposé un dossier de candidature au dispositif de compagnonnage développé par la Communauté de Communes du Clermontais.

Considérant que l’Alhambra Festi propose une manifestation d’envergure potentiellement intercommunale, cette candidature a été validée par la Communauté de Communes du Clermontais.

Il précise qu’une convention d’objectifs « compagnonnage des festivals d’été 2018 » conclue entre la Communauté de Communes du Clermontais et la Commune permettrait d’apporter une aide importante à cette dernière.

La convention d’objectifs a pour objet :

- de confirmer les engagements réciproques de la Communauté de Communes du Clermontais et de la mairie de Paulhan,
- De préciser les objectifs prioritaires poursuivis pour l’édition 2018 de l’Alhambra Festi,
- Et de préciser les conditions techniques, administratives et financières de mise en œuvre.

En conséquence, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Oui l’exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, par 20 voix Pour, 4 Abstentions,

- Approuve la convention d’objectifs « compagnonnage des festivals d’été 2018 » avec la Communauté de Communes du Clermontais,
- Autorise Monsieur le Maire ou l’Adjoint délégué à signer cette convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l’Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180726-2018-07-14-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2018  
Date de réception préfecture : 31/07/2018